

## Le 4 octobre à 18h30, sont invité·e·s à la réunion d'informations :

- M. Gaillard, Vice Psdt Département & Com-Com CSO en charge de l'eau
- M. Georget, Psdt du Syndicat de Saint-Sulpice-les-Champs / Vallière
- Mme Moreau, Technicienne départementale alimentation eau potable

Lors de cette réunion, vous pourrez bien sûr poser toutes les questions que vous souhaitez, mais si vous ne pouvez pas être présents, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos interrogations, par écrit ou par email ou encore en vous adressant directement à un(e) élu(e).

	adhérer au SIAEP	après le 01/01/2026
<b>Sécurisation de l'approvisionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'une interconnexion avec Saint- Sulpice-les-Champs</li> <li>• Projet d'interconnexion de Marcillat avec La Pougé</li> </ul>	?
<b>Mode de gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le SIAEP est en délégation de service public avec la SAUR</li> </ul>	?
<b>Nombre de communes adhérentes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>15 communes + d'autres en attente</b> Ars, Banize, Blessac, Chavanat, La Nouaille, La Pougé, Le Donzeil, St-Avit-le-Pauvre, St-Marc à Frongier, St Marc à Loubaud, St Michel de Veisse, St-Sulpice-les-Champs, St-Yrieix-la-Montagne, Sous-Parsat &amp; Vallière</li> </ul>	?

Tarifification 2024	SIAEP	Saint-Georges-la-Pougé
<b>Abonnement / an</b>	• 134€30	• 70€
<b>Prix au m3</b>	• 2€24	• 1€75

**Souhaitez-vous que la commune de Saint-Georges-la-Pougé adhère au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Saint-Sulpice-les-Champs / Vallière ?**



**Delphine Poitou et son équipe municipale**

**Horaires d'ouverture de la Mairie :** Lundi mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 de 13h30 à 16h30

Le samedi sur rendez-vous assuré par un élu.

Mairie aux heures d'ouverture : 05.55.66.62.24

Téléphone d'astreinte : 06.70.72.28.40

<http://www.saint-georges-la-pougé.fr>

[commune.saintgeorgeslapougé@wanadoo.fr](mailto:commune.saintgeorgeslapougé@wanadoo.fr)



# Saint-Georges-la-Pougé

## Info consultation publique Eau

# Réunion Publique

En présence  
d'invité·e·s

4 Octobre 2024

18h30  
Salle Polyvalente

# Vote

Pour l'adhésion  
**OUI / NON**

Dimanche  
6 Octobre 2024

de 8h à 18h

**Chères habitantes, chers habitants,**

Comme nous l'avons déjà évoqué, la compétence de l'alimentation en eau potable ne sera plus exercée par la commune, mais sera basculée à notre Communauté de Communes Creuse-Sud-Ouest dès janvier 2026. Nous avons deux possibilités :

- soit adhérer au **SIAEP** (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Saint-Sulpice-les-Champs / Vallière, qui pourrait sécuriser notre alimentation en eau potable dans un contexte d'incertitude climatique.

- soit attendre 2026, sachant que la Com-com ne gèrera pas elle-même la compétence et que nous ignorons, entre autres, à qui elle confiera la gestion et quelle sera sa politique tarifaire.

**La décision** à prendre **engage la commune** pour de nombreuses années. Certes, le conseil municipal a dû demander l'adhésion au syndicat, pour des raisons de calendrier, en décembre dernier (délibération, 5 pour & 1 abstention), mais il nous a paru nécessaire, dans un esprit de fonctionnement démocratique, de vous consulter par un vote.

**Votre vote engagera la commune.**  
**Nous, nous le respecterons !**